



MARQUE NATIONALE
de CONFORMITÉ aux RÉFÉRENTIELS

CERTIFICATION DES INSPECTEURS

Régime financier : INS-LI 05 V10

Tarifs applicables à partir du 1^{er} juillet 2023 (demandeurs ou titulaires)

ACQPA
10 rue du débarcadère
75017 PARIS
inspecteurs@acqpa.com
Tél : 01 40 55 12 08

Conformément au règlement particulier « Certification des Inspecteurs » concernant les conditions financières, ce document fixe le montant des prestations à régler par le demandeur d'une certification ou le titulaire. Ces montants font l'objet d'une révision périodique et sont applicables pour toute opération exécutée dans la période de référence.

Les frais dus par le demandeur au centre de préparation à l'examen ne figurent pas sur ce document et doivent être versés directement à ce dernier

<u>1. FRAIS DE PREMIERE INSCRIPTION</u>	<u>Tarif HT</u>	<u>Tarif TTC</u> (TVA 20%)
- Instruction du dossier pour déterminer la recevabilité à l'examen ¹	230.00 € HT	276.00 € TTC
- Examen (épreuve pratique et théorique), gestion technique et administrative, établissement et délivrance du certificat (forfait)	1050.00 € HT	1260.00 € TTC
<u>2. FRAIS DE RE- INSCRIPTION</u>		
- Instruction du dossier pour déterminer la recevabilité à l'examen <i>(uniquement en cas de demande de modification de niveau)</i>	230.00 € HT	276.00 € TTC
<u>Cas n° 1</u>		
- Examen complet (épreuve pratique et théorique), gestion technique et administrative, établissement et délivrance du certificat (forfait)	1050.00 € HT	1260.00 € TTC
<u>Cas n° 2</u>		
- Examen partiel (épreuve pratique ou théorique), gestion technique et administrative, établissement et délivrance du certificat (forfait)	825.00 € HT	990.00 € TTC
<u>3. FRAIS POUR LA TRANSFORMATION DE NIVEAU</u> (de niveau I en niveau II et de niveau II en III)		
- Instruction du dossier ¹ et gestion administrative	338.00 € HT	405.60 € TTC
- Etablissement et délivrance du certificat	155.00 € HT	186.00 € TTC
TOTAL	<u>493.00 € HT</u>	<u>591.60 € TTC</u>
<u>4. FRAIS POUR LE RENOUELEMENT DU CERTIFICAT</u>		
- Instruction du dossier ¹ et gestion administrative	338.00 € HT	405.60 € TTC
- Etablissement et délivrance du certificat	155.00 € HT	186.00 € TTC
TOTAL	<u>493.00 € HT</u>	<u>591.60 € TTC</u>

Attention : Pour les virements bancaires indiquer le nom des candidats et/ou le numéro de la facture.

¹ Les frais d'instruction du dossier restent acquis quelle que soit la décision du comité de certification.